

# Rapport d'Activités

Polygones

---

**2019**

---

— a  
a —

# Sommaire

<b>1.</b>	<b>PRESENTATION DU SERVICE .....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>APERÇU DE L'ACTIVITE 2019 .....</b>	<b>6</b>
2.1.	Faits marquants.....	6
2.2.	Ressources Humaines.....	6
2.3.	Evalution / démarche qualité .....	7
<b>3.</b>	<b>LE PUBLIC ACCOMPAGNE .....</b>	<b>8</b>
3.1.	Typologie des personnes accompagnées.....	8
3.1.1.	Sexe / âge (cumul sur l'année) .....	8
3.1.2.	Age (cumul sur l'année).....	8
3.1.3.	Composition familiale.....	8
3.1.4.	Nationalité des personnes accompagnées.....	9
3.1.5.	Situation administrative des personnes accompagnées entrant dans le dispositif.....	9
3.1.6.	Ressources des personnes accompagnées en 2019.....	9
3.1.7.	Comparaison des problématiques repérées avant et durant la prise en charge.....	10
3.1.8.	Problématiques santé et nature de l'accompagnement.....	10
3.2.	Evolution de la durée de séjour des personnes prises en charge sortant dispositif.....	11
<b>4.</b>	<b>L'ACCOMPAGNEMENT.....</b>	<b>12</b>
4.1.	Les entrées .....	12
4.1.1.	Motifs .....	12
4.1.2.	Orientations des entrées effectuées.....	12
4.2.	Les nuitées.....	13
4.3.	L'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle.....	13
4.3.1.	Age / Sexe des bénéficiaires orientés vers la conseillère en insertion socio-professionnelle .....	13
4.3.2.	Niveau de formation initiale des personnes orientées .....	13
4.3.3.	Agés des personnes orientées.....	13
4.3.4.	Mesures et étapes sur les personnes orientées.....	14
4.3.5.	Mesures à caractère « social » .....	14
4.3.6.	Mesures d'insertion professionnelle sur la totalité des personnes accompagnées sur 2019	14
4.3.7.	Handicap.....	14
4.4.	Les sorties .....	15
4.4.1.	Les points de blocage en vue d'une sortie (personnes adultes) .....	15
4.4.2.	Les orientations .....	15
4.5.	Sollicitations 3PA .....	16
4.6.	Les modalités d'accompagnement.....	16
4.7.	Les actions collectives .....	17
4.7.1	Les ateliers à la maison du 04/08 : Eisénia et les permanences vétérinaires .....	17
4.7.2	Les ateliers Addict'ô théâtre .....	18
4.8.	Le CHRS glissant.....	19
<b>5.</b>	<b>CONCLUSION ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>20</b>

## 1. PRESENTATION DU SERVICE

<b>Etablissement</b>	POLYGONES
Adresse	273 rue du 04 août 1789 69100 VILLEURBANNE
Nom de l'organisme gestionnaire	ALYNEA
Statut de l'organisme gestionnaire	Association loi 1901
Téléphone	06.32.81.08.90
Fax	
Email	v.trembly@alynea.org
Nom de la directrice	Anne LESUEUR
N° finess	69 004 436 7
Type d'établissement	CHRS
Convention collective	SYNEAS-SOP
Date de création de la structure	01/01/2016

Monsieur L. a été orienté par le CHRS Riboud où il était hébergé depuis 4 ans. Les partenaires institutionnels ont validé ce « transfert » car monsieur exprimait un refus catégorique à continuer de vivre dans un CHRS collectif. Il ne supportait pas la proximité avec les autres, présentait une réelle phobie sociale et plus rien ne pouvait se travailler à partir du CHRS Riboud. De fait, Mr ne payait plus sa participation à l'hébergement et suscitait une véritable inquiétude pour l'ensemble des intervenants.

De son parcours de vie, nous savions qu'il avait eu une enfance difficile, qu'il avait quitté le foyer familial encore mineur pour aller en pension, puis qu'il avait rompu tout lien avec sa famille à sa majorité. Il a vécu ensuite plusieurs années avec sa compagne, saisonnier en cuisine. Suite au décès accidentel de cette dernière, monsieur s'est refermé sur lui, ne sortant plus pendant de longs mois de son domicile. Il a été expulsé de son logement lors d'une hospitalisation enclenchée par son propriétaire. Après son hospitalisation, il a été orienté au CHRS Riboud.

Lorsque nous accueillons monsieur dans notre service, nous remarquons vite ses compétences sociales (il se montre très adapté dans la relation à l'autre, capable d'être en lien rapidement, il est instruit, il a des savoir-faire et savoir-être...), ce qui nous permet d'imaginer un retour à l'emploi et un accès au logement autonome sans difficultés. Nous orientons donc notre accompagnement sur l'aide au retour à l'emploi.

Cependant, nous constatons très rapidement l'ampleur de sa phobie sociale, monsieur L. supportant difficilement de sortir de son appartement et mettant en place de nombreuses stratégies d'évitement : incapacité à se rendre aux rendez-vous si le trajet ne peut se faire à pieds ou si c'est aux horaires d'affluence, etc.

Partant de ce constat, nous essayons de travailler avec Mr sur la reconnaissance de handicap et sur l'accès aux soins, pour qu'il puisse accéder à un emploi adapté à sa situation, mais nous nous confrontons à son refus.

En effet, sa seule demande était de trouver un logement autonome à la campagne, loin du monde. Parallèlement, monsieur était très en lien avec nous, autonome dans ses démarches administratives tant qu'il pouvait les gérer « à distance », sa gestion budgétaire, et montrait de réelles compétences en ce qui concernait l'Habiter. Même si nous étions dans un premier temps peu enclines à l'accompagner dans cette recherche, estimant que ce serait trop « isolant » pour lui et renforcerait les freins pour un accès à l'emploi, nous avons réajusté notre accompagnement sur la recherche d'un logement autonome dans les communes périphériques et rurales.

Nous constaterons alors très rapidement que monsieur se montre motivé et impliqué dans la réalisation de ce projet. Un appartement lui sera proposé, dans un cadre très calme et dans des résidences neuves avec extérieur. Se révélant tout à fait autonome dans la gestion administrative et budgétaire, monsieur a bénéficié d'un soutien de notre part uniquement sur le plan matériel.

Depuis, nous avons constaté un réel changement chez monsieur : il se montre bien plus en lien avec les autres, est parvenu à effectuer des démarches qu'il ne pouvait faire jusqu'alors (se rendre à la CAF, la sécurité sociale etc.), il semble plus à l'aise dans son quotidien. L'accompagnement s'est terminé sans pouvoir le soutenir durant son séjour chez nous au

niveau de l'insertion professionnelle, mais un relais a pu être fait avec les services du nouveau secteur.

Cette situation nous a paru intéressante à exposer car elle vient mettre l'accent sur trois points essentiels :

- L'intérêt pour chaque ménage de pouvoir proposer différents mode d'hébergement (du collectif au diffus) afin de pouvoir les ajuster en fonction de l'évolution des besoins des personnes. Cette situation montre que le partenariat inter-CHRS est essentiel.
- Comme nous avons pu le montrer les années précédentes la question du soin ou de la reconnaissance d'un handicap ne peut pas être imposée. Seul monsieur connaît ses besoins, ce qu'il est prêt à accepter et quel chemin emprunter.
- Dans le cas de ce monsieur, le chemin vers un mieux-être n'était pas celui que nous projetions pour lui (nous appuyant pour autant sur des compétences repérées) ; nous appuyer sur la seule demande véritablement exprimée par monsieur a finalement permis qu'il puisse dépasser ses freins.

En écho à la formation « renforcer le pouvoir d'agir par le rétablissement », cette situation illustre l'importance d'être en perpétuel réflexion sur nos postures professionnelles et de procéder aux ajustements nécessaires, en s'appuyant essentiellement sur les rêves et désirs exprimés par les personnes que nous accompagnons, malgré notre « expertise ».

## 2. APERÇU DE L'ACTIVITE 2019

### 2.1. Faits marquants

- 25 personnes accompagnées et hébergées en 2019
- 10 nouvelles personnes admises en 2019 et 8 personnes sorties toutes en logement autonome dans le cadre des ACIA
- Mise en œuvre du projet CHRS glissant dans le cadre du Logement D'Abord avec 5 ménages concernés par ce projet en 2019
- Mise en œuvre du projet des ateliers Addict'ô théâtre en collaboration avec une intervenante théâtre et une psychologue de l'Anpaa.
- Accueil sur le service d'une stagiaire de 2<sup>e</sup> année en formation Assistante de service social

### 2.2. Ressources Humaines

Fonctions	Effectif au 31/12/2019	En ETP
Chef de service	1	0.50
Infirmière	1	1
Intervenant social	1	1
Assistant de service social	1	0.75
Médecin Psychiatre	1	0.10
Conseiller en insertion professionnelle	1	0.15
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>3.50</b>

**185 heures au total** (cumul de tous les salariés) ont été consacrées à des temps de formations, colloques, séminaires :

- Formation : 3 journées « Renforcer le pouvoir d'agir par le rétablissement » ; l'ensemble de l'équipe dont la Cheffe de service a été formée à cette approche.
- Thématique du « Logement d'abord » avec l'ORSPERE et le CCAURA
- Formation avec l'IREPS « Pouvoir d'agir en santé/environnement »
- 2 salariées en formation perfectionnement Excel
- Présentations de dispositifs, partenaires, structures : BSE (Banque solidaire de l'équipement, CMP de Villeurbanne, dispositif PEP'S, Emmaüs sur l'inclusion numérique et journée de rencontre sur les pratiques professionnelles en addictologie.
- Le Management bienveillant à la croisée de l'entreprise, de la santé et du social porté par l'IREIS

### **2.3. Evaluation / démarche qualité**

Certains outils support de la prise en charge ont été revues et d'autres ont été créés :

- Tableau commun à l'équipe de suivi administratif des situations qui permet une meilleure coordination d'équipe dans les différentes tâches et démarches à réaliser.
- Adaptation du règlement de fonctionnement sous la forme « facile à lire et à comprendre ». Egalement, ce document est désormais remis aux personnes orientées sur le service dès le premier RDV afin qu'elles puissent prendre plus de temps pour en prendre connaissance, et les aider à se positionner vis-à-vis d'une entrée sur le CHRS.
- Et pour l'année 2019, accueil d'une stagiaire assistante de service social pour 6 mois exigeant pour le service d'organiser un accueil de qualité, de présenter de manière claire le projet de service, ses outils et se mettre en posture de « lieu formateur ».

### 3. LE PUBLIC ACCOMPAGNE

#### 3.1. Typologie des personnes accompagnées

##### 3.1.1. Sexe / âge (cumul sur l'année)

Nombre de personnes (cumul sur l'année)	Sexe		Total	%
	féminin	masculin		
Tranche d'âge				
18 à 24 ans	1	0	1	4%
25 à 59 ans	5	18	23	92%
+ 60 ans	0	1	1	4%
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>19</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>
%	24%	76%	100%	

Le nombre de personnes accompagnées sur l'année est en augmentation (+ 3 personnes en 2019)

##### 3.1.2. Age (cumul sur l'année)

	2017	2018	2019
18 à 24 ans	1	0	1
25 à 59 ans	21	20	23
+ 60 ans	4	2	1
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	<b>25</b>
%			

Le nombre de personnes de plus de 60 ans en constante baisse depuis 2017.

##### 3.1.3. Composition familiale

	2017	2018	2019
Couples sans enfants	3	4	4
Isolés	20	14	17
<b>NB TOTAL de ménages</b>	<b>23</b>	<b>18</b>	<b>21</b>
%			



### 3.1.4. Nationalité des personnes accompagnées

	2017	2018	2019
française	12	12	17
UE	3	4	3
Hors UE	11	6	5
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	<b>25</b>
%			

### 3.1.5. Situation administrative des personnes accompagnées entrant dans le dispositif

	2017	2018	2019
Titre de séjour	24	22	23
Sans papier	0	0	0
Droits ouverts	2	0	2
Droits ouverts	0	0	0
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	<b>25</b>
%			

### 3.1.6. Ressources des personnes accompagnées en 2019

	2017	2018	2019
RSA	12	10	13
AAH	7	6	6
salaire	4	3	3
sans	1	1	3
autres	2	2	0
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	<b>25</b>
%			

Pour les personnes apparaissant sans ressource, il s'agit pour les 3 de l'un des membres du couple qui n'en possède pas.

### 3.1.7. Comparaison des problématiques repérées avant et durant la prise en charge

Type de problématiques repérées	santé	capacités à habiter	gestion administrative et financière	isolement social	accès à l'emploi	absence de droits	absence de ressource	accès au logement	maîtrise de la langue/analphabète
Nombre de ménages	21	16	15	8	11	0	1	17	2
% par ménage	100%	76%	71%	38%	52%	0%	5%	81%	10
Nombre de ménages	21	11	21	15	15	4	5	19	3
% par ménage	100%	52%	100%	71%	71%	19%	24%	90%	14%
Total ménages accompagnés	<b>21</b>								

Les problématiques repérées avant la prise en charge sont sensiblement les mêmes qu'en 2018 sauf pour l'accès à l'emploi qui apparaît comme une problématique identifiée dès l'entrée pour 52% des ménages (contre 37% en 2018). Cela parle d'une problématique souvent identifiée par le ménage lui-même (expression de ses difficultés dans son parcours d'accès à l'emploi et d'un souhait de pouvoir y travailler).

Au cours du séjour, et comme l'an dernier, les problématiques travaillées connaissant une plus forte évolution sont l'isolement social, la gestion administrative et financière et l'accès à l'emploi.

Les capacités à habiter restent une problématique à travailler pour la moitié du public accueilli même si sa proportion baisse entre les informations données à l'entrée et ce que nous pouvons observer assez rapidement une fois les personnes dans le logement (passant de 89 à 58%).

### 3.1.8. Problématiques santé et nature de l'accompagnement

Type de problématiques santé des personnes entrées en 2019	Nb de personnes	%
somatique	2	20%
psychique	1	10%
psychique/somatique	3	30%
addiction/somatique	0	0
addiction/psychique	0	0
psychique/addiction/somatique	2	20%
non concerné	1	10%
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>100%</b>

Parmi les nouvelles personnes entrées en 2019, 60 % d'entre elles souffrent de troubles psychiques associés pratiquement pour tous à des troubles somatiques voire cumulant pour deux autres troubles psychiques, somatiques et addictions.

Nature de l'accompagnement santé des personnes accompagnées en 2019	Nb personnes	%
suivi médical	24	96%
adhésion au soin	20	80%
orientation	17	68%
inquiétudes liées à l'installation	10	40%
non concerné	1	4%
<b>Total personnes</b>	<b>25</b>	

En dehors des actes liés au suivi médical des personnes (écoute, réassurance, veille sur la prise de traitement), l'accompagnement consiste essentiellement (80% des personnes) à travailler avec les personnes à une adhésion au soin liée à leur consommation d'alcool ou à leurs troubles psychiques.

Une autre grande part du travail concerne l'orientation vers des professionnels de santé (contacts partenaires, accompagnement à des RDV qui concerne près de 70% des personnes).

### 3.2. Evolution de la durée de séjour des personnes prises en charge sortant dispositif

Durée du séjour	2017		2018		2019	
	Nb d'hébergés	%	Nb d'hébergés	%	Nb d'hébergés	%
< 8 jours						
> 8 jours						
< 6 mois	2					
6 - 12 mois	4					
12 - 24 mois	2		5		4	
+ 24 mois	1		2		4	
TOTAL	9	100%	7	100%	8	100%
<b>Durée moyenne de séjour (en mois)</b>	<b>11</b>		<b>24</b>		<b>28</b>	

La durée de séjour des ménages sortis est en augmentation. Le cumul des problématiques (gestion administrative et financière, faibles ressources, impact des troubles de santé dans la gestion de la vie courante, responsabilisation) nécessite un accompagnement de plus longue durée.

## 4. L'ACCOMPAGNEMENT

### 4.1. Les entrées

#### 4.1.1. Motifs

	2017	2018	2019
Expulsion locative			
Séparation / Divorce / Rupture familiale			
Fin d'hébergement (tiers)	1		4
Squat / Hébergement insalubre	1	2	
Maladie			
Errance / désocialisation / sortie de la rue	3	3	5
Fin de prise en charge au titre de la demande d'asile			
Fin de prise en charge urgence			
Sortie de plan froid			
Violences conjugales			
Demandeurs d'asile en cours de procédure			
En recherche d'emploi			
Logement insalubre habitable			1
Sortie d'établissement spécialisé	3		
Autre	2		
NSP			
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>10</b>

#### 4.1.2. Orientations des entrées effectuées

	2017	2018	2019
Samu social 69			
SIAO	8	5	10
Hors SIAO	2		
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>10</b>

## 4.2. Les nuitées

	2017	2018	2019
Capacité (nombre de places)	18	18	18
Nombre de nuitées réalisables	6570	6570	6570
Nombre de nuitées réalisées	5989	5991	6098
Taux d'occupation	91%	91%	93%

## 4.3. L'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle

### 4.3.1. Age / Sexe des bénéficiaires orientés vers la conseillère en insertion socio-professionnelle

Femme	Homme	Total
2	6	8

### 4.3.2. Niveau de formation initiale des personnes orientées

Niveau de formation	Nombre
Illétré, analphabète, non scolarisé	
Niveau VI (avant 3ème)	2
Niveau V (3ème, CAP, BEP)	5
Niveau IV (BAC)	
Niveau III (BAC+2)	1
Niveau II et I (BAC+3 et plus)	
Diplôme étranger non reconnu en France	
<b>Total</b>	<b>8</b>

### 4.3.3. Ages des personnes orientées

Nombre de personnes (cumul sur l'année)	Sexe		Total	%
	féminin	masculin		
Tranche d'âge				
< 25 ans				
26 /35 ans	1	1	2	
36 / 45 ans				
46 / 55 ans		2	2	
> 55 ans		4	4	

Total	1	7	8	
-------	---	---	---	--

#### 4.3.4. Mesures et étapes sur les personnes orientées

Redynamisation	8
Bilan, diagnostic	8
Projet Professionnel	5
Médiation partenaires socio-pro	8
Changement Référent RSA	1
Orientation PLIE	0
Suivi dans l'emploi/formation	5
PERLE	3
ASL	1

#### 4.3.5. Mesures à caractère « social »

Accès ou maintien aux soins (montage de dossiers MDPH, informations sur le handicap...)	3
Accès ou maintien des droits (Chômage, ASS, RSA...)	

#### 4.3.6. Mesures d'insertion professionnelle sur la totalité des personnes accompagnées sur 2019

CDI	1
CDD – 3 mois/ intérim	1
Formation ou CDD de + 4 mois	0
Formation Français	3
<b>Total</b>	<b>3</b>

A noter également que 3 personnes ont bénéficié du dispositif AAVA en 2019.

#### 4.3.7. Handicap

	2017	2018	2019
Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)		3	3
Allocation adultes handicapés (AAH)		0	0
<b>Total</b>		<b>3</b>	<b>3</b>
%			

Toutes les personnes ont été en diagnostic avec le CIP dans le cadre d'une reprise d'emploi et/ou d'un projet professionnel.

Des informations leur ont été communiquées quant à leurs droits et devoirs ainsi que des étapes dans leur éventuel retour à l'emploi. Pour chaque personne un plan d'action et proposition leur été proposé afin qu'ils puissent s'investir dans une dynamique emploi.

Il est à noter que la progressions sur tous les profils est assez lente au regard des freins périphériques souvent cumulés avec ceux de la santé/social.

#### 4.4. Les sorties

##### 4.4.1. Les points de blocage en vue d'une sortie (personnes adultes)

Sur le nombre de personnes encore présentes au 31/12/2019

	2017	2018	2019
Accès aux droits			2
Ressources trop faibles pour occuper un logement			
Difficultés familiales / manque d'autonomie			5
Problèmes de santé physique ou psychique (déclaré ou observé)			2
Manque de place en logement adapté			
Manque de place en logement autonome			1
Autres			7
<b>Total</b>			<b>17</b>

Les 7 personnes apparaissant dans la dernière rubrique correspondent à des personnes récemment arrivées sur la structure pour lesquelles nous ne relevons pas encore dans les freins repérés de véritables points de blocage.

##### 4.4.2. Les orientations

	2017	2018	2019
Errance / sans domicile			
Chez la famille / tiers			
Héb. en structure			

<b>Logement adapté</b>			
<b>Logement autonome</b>	4	5	8
<b>Etablissement spécialisé</b>			
<b>Rupture d'hébergement</b>	3		
<b>Autre</b>	2	2	
<b>NSP</b>			
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>8</b>

#### 4.5. Sollicitations 3PA

23 séances en entretiens psychosociaux (dit EPS) menés en présence de l'ensemble de l'équipe pour 10 personnes hébergées sur le service.

#### 4.6. Les modalités d'accompagnement

	<b>en contact avec les personnes</b>	<b>hors présence de la personne</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Au domicile</b>	148	29	<b>177</b>
<b>Au service</b>	153	47	<b>200</b>
<b>démarches à l'extérieur</b>	133	20	<b>153</b>
<b>au téléphone et mails</b>	79	69	<b>148</b>
<b>TOTAL</b>	<b>513</b>	<b>165</b>	<b>678</b>

Nous constatons un maintien du rythme de l'activité par rapport à l'an passé avec un nombre sensiblement identique d'actes (657 en 2018) et une répartition également similaire entre les actes réalisés en contact direct avec la personne et ceux réalisés en dehors de tout contact avec elle. En effet encore cette année, 75 %

En effet, encore cette année 75% des actes se déroulent en lien direct avec les personnes que ce soit au domicile, au service ou en accompagnement sur l'extérieur. Parmi ceux-ci, notons que les visites au domicile ont été moins nombreuses cette année (diminution de 30%) mais qu'il apparait en revanche une forte augmentation de 83% de la part des accompagnements des personnes en démarche à l'extérieur, marquée notamment par une part plus importante des accompagnements en RDV (rdv médicaux à l'hôpital ou en cabinet, RDV avec partenaires sociaux tel que les MDM, bailleurs sociaux, délégués à la tutelle...).



Quant aux actes menés autour de la situation, il s'agit pour 70% des contacts partenaires par téléphone et mails ou des démarches au service (travail sur les dossiers, collaboration 3PA). Les démarches en extérieur (présence sur des instances, synthèses, achats petit matériel en vue d'une entrée) ou au domicile (maintenance logement, passage hors RDV) correspondent à elles deux à environ 30% des démarches menées sans la personne. Dans cette répartition, notons une hausse des démarches réalisées par téléphone (contacts partenaires principalement).

## **4.7. Les actions collectives**

### **4.7.1 Les ateliers à la maison du 04/08 : Eisénia et les permanences vétérinaires**

En 2019, les actions menées en partenariat avec Eisenia se sont principalement tournées vers l'ouverture sur le quartier, en lien avec le développement durable (gestes éco-responsables) : construction d'un lombricomposteur, d'un collecteur de piles/ampoules/canettes et d'une boîte à livres. Les installations accessibles et accompagnées par une signalétique invitent les habitants à recycler ou composter leurs déchets et à déposer leurs livres, ce qui a rapidement bien fonctionné.

Autres activités : réparation de la porte du garage côté jardin, jardinage et entretien des espaces verts/potager, et avec un nouvel atelier « autoréparation » d'objets électriques/électronique avec l'Atelier Soudé.

La reprise d'interventions régulières tous les quinze jours a permis un meilleur investissement des activités et la constitution d'un noyau régulier de participants (PolyGônes, Entr'aids et Carteret confondus). Les personnes pouvant toujours trouver à ces temps collectifs des intérêts différents et multiples : apprentissage et/ou partage de compétences, thématiques liées à la préservation de l'environnement, « rupture » avec le quotidien/occupationnel, convivialité etc....

Les propositions pour 2020 en concertation avec les usagers sont : Création de mobilier en palettes, réparation de meubles personnels, construction d'un collecteur de pluie, réparation des marches extérieures, entretien des espaces verts et potager.

Le partenariat avec le DVE (Dispensaire Vétérinaire Etudiant) s'est également poursuivi cette année. Nous avons noté une légère baisse de fréquentation, car moins de personnes avec des animaux sont présentes sur les centres d'hébergement. En revanche le SAMU Social s'est plus saisi de ce dispositif que les années précédentes. Nous avons donc convenu que jusqu'à l'été 2020 que les permanences aient lieu tous les deux mois et non plus mensuellement.

Un atelier d'information et de prévention sur les économies d'énergie en partenariat avec la correspondante solidarité d'EDF sur le Rhône a également eu lieu, avec une bonne participation générale.

Pour 2020, par le biais du Comité de Suivi des Actions Collectives sur le Diffus, nous pensons créer un répertoire interactif et mutualisé donnant des idées d'activités/sorties par thématique, de contacts partenaires etc....

	Nb de séances	% sur total de séances	Nb de participations	% sur total des participations	Nb participants distincts PolyGônes
<b>Atelier jardin bricolage</b>	15	60%	63	61%	8
<b>Permanence vétérinaire</b>	4	16%	7	7%	2
<b>Atelier jeux</b>	2	8%	10	10%	6
<b>Atelier découverte</b>	1	4%	8	8%	1
<b>Atelier autour de l'habitat</b>	2	8%	14	14%	5
<b>autre</b>	1	4%	1	1%	0
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>	<b>103</b>	<b>100%</b>	<b>13</b>

#### 4.7.2 Les ateliers Addict'ô théâtre

Après une formation à l'accompagnement des personnes en situation d'addiction au sein des structures d'hébergement menée par la FAS, l'ANPAA et la Fédération Addiction sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, un groupe de travail s'est formé au sein d'ALYNEA. Le projet travaillé était la création d'ateliers théâtre, en partenariat avec l'ANPAA et animés par une intervenante en théâtre.

Ce projet est né du constat que parfois les freins à notre accompagnement étaient le manque de mobilisation, le manque de confiance en soi, les difficultés relationnelles des personnes que nous accompagnions, notamment des personnes souffrant d'addictions. Le théâtre nous a semblé être un média intéressant, car permettant de mettre le corps en mouvement à travers le jeu, mais aussi la voix, le rapport aux autres et car il permettait de travailler aux représentations (de nous et des autres).

Après une longue période de recherche de financements, le projet « Addict'ô Théâtre » a pu être mis en place et expérimenté en ce 2<sup>ème</sup> semestre 2019 après une première séance découverte ouverte à tous (salariés de l'association, administrateurs, hébergés...).

Animé par Marie-Céline MAYOUD (intervenante en théâtre), Sarah EMAN (travailleuse sociale au CHRS Carteret), Emeline FURBACCO (psychologue à l'ANPAA) et Célia RUIZ (infirmière au CHRS PolyGônes), il permet aux hébergés d'ALYNEA de participer à des ateliers d'improvisation théâtrale chaque jeudi depuis le mois de novembre 2019 et jusqu'en mars 2020.

Un petit groupe de participants réguliers s'est très rapidement formé et les retours des participants sont très encourageants : le plaisir de jouer et de partager ces temps ensemble, les émotions/situations que cela permet d'explorer en toute bienveillance, les compétences

que l'on se surprend à maîtriser et/ou à développer... Nous pouvons d'ores et déjà constater que les objectifs que nous nous étions fixés pour cet atelier sont réalistes et atteignables.

Avec un démarrage en novembre 2019, 6 ateliers avaient déjà eu lieu en fin d'année.

#### **4.8. Le CHRS glissant**

Les CHRS Régis et PolyGônes ont déposé un projet en 2018 dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de la Métropole de Lyon nommé « Changement de statut en faveur du logement d'abord : projet de CHRS glissant ».

Objectif du projet :

- Sécuriser le parcours habitat de personnes pour qui l'errance et les ruptures de liens ont pu être fréquents et fragiliser leur équilibre
- Éviter les temps d'attente, ruptures et déracinement liés aux relogements successifs dans le cadre des dispositifs d'hébergement temporaire.

Pour travailler à la mise en œuvre de ce projet, nous avons bénéficié de notre partenariat avec Est Métropole Habitat pour la proposition de logements adaptés aux besoins des personnes (typologie, localisation, niveau de loyer) et afin de permettre à ces dernières de se projeter et de s'inscrire sur un territoire sur le long terme.

Sans modifier le profil des publics orientés par la MVS sur le CHRS, PolyGônes a pu faire bénéficier de ce projet à 5 ménages en 2019 :

- Captation de 3 nouveaux logements dans ce cadre avec signature de convention avec objectif de bail glissant ; ces logements ont été proposés à des ménages qui après visite de l'appartement ont donné suite à la proposition et pourront bénéficier à terme d'un glissement de bail
- Transformation du parc existant en CHRS glissant pour 2 logements déjà présents sur notre parc : 1 pour qui le glissement de bail a pu profiter au ménage déjà en place avant la création du projet et 1 pour qui cette transformation a été effective une fois le logement libéré et a permis l'entrée d'un nouveau ménage dans le cadre de ce projet.

## 5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En 2019, le CHRS PolyGônes a poursuivi son activité dans une dynamique de développement. C'est dans ce cadre que des projets pensés et déposés les années précédentes ont pu voir le jour et se mettre en œuvre concrètement.

C'est tout d'abord le cas du projet CHRS Glissant inscrit dans les principes du Logement d'Abord (pilotage Métropole de Lyon). Cinq ménages sont entrés dans ce projet en 2019 et 1 bail a déjà glissé au profit de la personne concernée. Retenons le caractère essentiel du partenariat opérationnel entre la Maison de la veille sociale, Est Métropole Habitat et Alynea.

Le second projet plus ancien dans sa réflexion est le projet collectif « Addict'ô théâtre », soutenu par l'ARS, la FAS et l'ANPAA. L'obtention de financements courant 2019 ont permis le démarrage en novembre des 16 ateliers théâtre programmés de manière hebdomadaire ; S'inscrivant dans un projet de prévention des conduites addictives, là encore la richesse de ce projet tient notamment à l'implication concrète des différents acteurs (intervenante théâtre, psychologue de l'Anpaa, salariés d'Alynea et les personnes accompagnées).

Par ailleurs, l'équipe de PolyGônes a mené un travail d'accompagnement qui a conduit à l'accès au logement autonome pour 8 personnes et l'orientation sur notre dispositif de 10 nouvelles personnes. Sur 18 places d'hébergement ce rythme d'activité est très positif.

Pour autant, PolyGônes a le souhait de pouvoir répondre à l'accueil d'un plus grand nombre de personnes, la MVS enregistrant la demande d'un public isolé en demande d'hébergement en diffus toujours aussi nombreux.

Composée d'une équipe et d'un projet de service répondant aux critères de projets innovants (pluridisciplinarité, référence d'équipe, adaptabilité des modalités d'accompagnement, formé au principe du rétablissement...), PolyGônes est prêt à s'investir dans l'accompagnement d'un plus grand nombre de personnes pour l'année 2020.